

Vote et hiérarchisation

Lors de processus de concertation, il est parfois nécessaire de faire des choix entre des options préalablement définies par les participants. Plusieurs méthodes permettent de hiérarchiser ou de prendre la mesure des accords et des désaccords.

Le vote comme méthode pour emporter une décision est un procédé qui doit rester marginal dans un processus de concertation, où le principe est de rechercher des solutions consensuelles plutôt que d'imposer à l'ensemble d'un groupe les opinions de la majorité. De notre point de vue, il ne peut donc pas être utilisé pour sceller un accord. En effet, si les participants ne parviennent pas à se mettre d'accord sur ce qu'il convient de faire, trancher grâce au vote ne fera qu'occulter les divergences, générer des stratégies de résistance et repousser à plus tard les conflits, qui pourront même se radicaliser.

Par contre, le vote peut être utilisé pour prendre la mesure des positions d'un groupe à un moment donné, repérer les consensus et les dissensus afin de continuer à traiter ces derniers par le dialogue.

La hiérarchisation d'options possibles peut également ponctuer des étapes d'une concertation. Par exemple, on peut classer des thèmes de travail dans l'ordre où ils seront traités, ou des propositions en fonction de leur importance.

Rappelons qu'un processus de concertation est habituellement composé d'une succession de phases et qu'il est souvent utile, lorsqu'il s'agit de formuler des solutions à un problème qui aura été préalablement cerné et analysé par le dialogue entre des participants dont les attentes auront-elles-mêmes été explicitées, de distinguer une phase d'émergence de solutions (phase de

créativité, voir fiche sur ce thème) suivi par une phase de choix. C'est lors de cette phase de choix que des outils visant à hiérarchiser les préférences peuvent s'avérer utiles. Mais ils peuvent également être utilisés plus tôt, par exemple pour classer des sujets à aborder lors d'un diagnostic partagé, ou pour définir l'ordre des thèmes de réunions de travail.



Il existe plusieurs techniques de vote et de hiérarchisation. Nous en présentons deux ici, qui sont assez courantes : les gommettes et le vote couleur.

Objectifs

- Hiérarchiser des options existantes
- identifier collectivement des points de convergence et de divergence.

Les gommettes

Cet outil permet de prioriser rapidement des choix existants. Par exemple si, à l'issue d'un tour de table ou d'une séance de métaplan, plusieurs thèmes de travail ont été listés par les participants, il est possible de les classer rapidement par ordre de priorité.

Le procédé est le suivant :

- Les thèmes sont présentés sur un tableau de papier, ou sur des feuilles séparées disposées au mur.
- L'animateur donne aux participants un même nombre de gommettes de couleur (matériel facilement disponible en papeterie). Chaque participant peut recevoir par exemple six gommettes.
- L'animateur propose aux participants de se lever et de coller des gommettes en face des thèmes de travail énoncés, en fonction de leur importance ou priorité. Chaque participant peut attribuer trois gommettes au sujet qu'il estime prioritaire, deux au second et une au troisième.
- Les gommettes sont comptées et un classement des thèmes est ainsi opéré.



La méthode est rapide et le résultat rarement contesté. Il peut être judicieux de faire précéder le vote par un tour de table qui permet à ceux qui le souhaitent d'exprimer des critères de choix, tout en laissant ensuite aux participants leur liberté de décision.

Le vote couleur

Cette méthode ne permet pas de hiérarchiser mais d'évaluer par exemple une proposition et éventuellement de l'améliorer. L'animateur distribue aux participants des carrés de papier de couleur qui exprimeront leur opinion face à une proposition précédemment élaborée en concertation et soumise au vote. Par exemple :

- Vert pour exprimer un accord
- Rouge pour exprimer un désaccord radical (un veto)
- Jaune pour exprimer un désaccord relatif, une opinion mitigée.
- Blanc pour signaler l'absence d'opinion.

Les personnes ayant exprimé un vote rouge peuvent être invitées à proposer un amendement à la proposition qui leur est soumise, puis un nouveau vote est effectué immédiatement et sans débat. En fonction du nombre de votes alors exprimés, on maintient l'amendement, on en propose un autre ou on revient à la proposition précédente. Par essais successifs, on peut ainsi tester plusieurs formulations pour une proposition (photo page précédente).

Il doit être clair pour les participants que l'objectif est de parvenir à des votes très majoritairement verts, que quelques votes jaunes ou blancs peuvent éventuellement subsister, et si possible aucun vote rouge.

Pour aller plus loin

http://fr.wikipedia.org/wiki/Abaque_de_Régnier

Comédie
www.comedie.org

Comédie est un programme d'appui aux expériences locales de concertation et de médiation portant sur l'environnement et le territoire. Il est animé par les associations Geyser et Afip avec l'appui de la Fondation de France et de collectivités territoriales.

Fiche rédigée par Pierre-Yves Guihéneuf, 2012.

Diffusion non commerciale autorisée sous réserve de citation de la source et de non altération du contenu.